



Inventaire des zones humides effectives sur le territoire de la communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS)

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) souhaite réaliser des inventaires concernant les zones humides existantes sur notre territoire, au regard de leurs forts intérêts écologiques. En effet, le PLUi doit respecter les objectifs donnés par différents documents réglementaires notamment le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour Garonne qui préconise une meilleure connaissance et préservation des zones humides, ainsi qu'une meilleure prise en compte dans les documents d'urbanisme.

C'est pourquoi la commune de JOSSE va bénéficier d'un complément d'étude concernant les zones humides du territoire communal. Cet inventaire de terrain (par sondages à la tarière et observation de la flore) permettra de confirmer ou d'infirmer la présence de zones humides sur les parcelles faisant l'objet de présomptions. Pour ce faire, la Communauté de Communes MACS a retenu un bureau d'études spécialisé : ELIOMYS. Il sera amené à prospecter certaines parcelles de la commune en septembre 2018.

Contact :

- Secrétariat de Mairie : 05 58 77 70 88
- Communauté de Communes MACS : 05 58 77 58 84 et plui@cc-macs.org